

3R.SK

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

Au capital de : 1000 €

**Siège social : 98 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS**

SIRET : 98069139800013 APE : 4711B

Procès-Verbal en date du 08/02/2024

AG EXTRAORDINAIRE DE MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Le huit fevrier deux mille vingt quatre,

Les associés de la société 3R.SK , SAS au capital de 1000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 98 RUE CHAMPIONNET = 75018 PARIS, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

MR GNANAPRAGASAM REMAN né le 24/03/1970 à VADDAKKACHCHI (SRI LANKA) demeurant au 1 PLACE EMIL ZOLA – 95140 GARGES LES GONESSE Nationalité : Srilankais.

MME GNANAPRAGASAM EP GNANAPRAGASAM ROBAGINI ne le 12/03/1977 à JAFFNA (SRI LANKA) demeurant au 1 PLACE EMIL ZOLA – 95140 GARGES LES GONESSE Nationalité : Sri-lankais.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par **MME SRITHARAN EP RATNASINGAM SUGIRTHA** gérante de la société.

G.R.

G.R.

La gérante rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social

ANCIEN OBJET SOCIAL

De Le Commerce d'Alimentation Générale, Produits Exotiques et Cosmétiques, Produits Surgelés, Import & Export, Livraison à Domicile, Ventes de boissons sans alcool, Relais colis, vente bouteille de gaz, carte téléphonique, accessoire téléphone.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

NOUVEAU OBJET SOCIAL

Le Commerce d'Alimentation Générale, Produits Exotiques et Cosmétiques, Produits Surgelés, Import & Export, Livraison à Domicile, Ventes de boissons avec et sans alcool, Relais colis, vente bouteille de gaz, carte téléphonique, accessoire téléphone.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

G.R. G.R.

Article 2 – OBJET SOCIAL

Le Commerce d'Alimentation Générale, Produits Exotiques et Cosmétiques, Produits Surgelés, Import & Export, Livraison à Domicile, Ventes de boissons avec et sans alcool, Relais colis, vente bouteille de gaz, carte téléphonique, accessoire téléphone.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 2 exemplaires originaux,

À PARIS

Le 08/02/2024

MR GNANAPRAGASAM REMAN (Gérante & Associé)



G.R. G.R.

MME GNANAPRAGASAM EP GNANAPRAGASAM ROBAGINI
(Associe)

R. Robyini

G.R.

G.R.